

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 7 DECEMBRE 2017

Présents : Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, Jean-Luc Pacaud, Bertrand Gouffault (20h05), Fabien Valo (20h35), Patrick Piau, Adrien Dodu (20h05), Murièle Laguette, Fabien Lacombe, Jean-Luc Barboza, Jean-Marc Bruneau, François Fouchet.

Absents excusés : Christine Merlier, Jean-Robert Reynaud, Michel Amigues, Michel Vasselon.

Absent non excusé : Patrick Wolfarth.

Invité : Edith Guérin,

❶ VOTE PV DU COMITE DIRECTEUR DU 25 AOUT 2017

- Modification du PV : « Sur celui de 2018 - 2019, vote sur 1 € d'augmentation sur les licences => Vote : 1 abstention (~~Jean-Marc Bruneau~~). Pas de contre. Résolution adoptée ».
- Jean-Marc BRUNEAU (~~Sportive~~) (Commission Développement)

❷ INFORMATIONS GENERALES

Jean-Luc prend la parole pour énumérer les informations à donner depuis le dernier comité directeur :

- Invitation des 30 ans du Club de Patay : Merci à Jean-Marc Bruneau de s'y être rendu en septembre 2017
- Reçu mail de remerciement de la Ligue du CVDL pour l'organisation avec Sandillon de l'AG.
- Appels à projets : 5 clubs du département SMOC St Marceau Sandillon Ormes et Ping St Jean 45. Ces clubs ont reçu une aide financière.
- Formation Grégory en juin 2018 (Intitulé de la formation : Gestion du temps).
- Appel à candidature FFTT ; fait suivre courrier aux clubs USO et Gien.
- Matériel mis au club : 4 aires de jeux complètes à Olivet - 2 tables au club de la Chapelle - 2 tables à Cléry et 20 séparations au CJF.
- Aide à la famille de LAINE CAMPINO 200 € pour la sélection à l'Open du Portugal.

❸ TOUR DES COMMISSIONS

Murièle LAGUETTE (Arbitrage) :

- 1^{er} tour du TJL le 07/10/2017

Le 1^{er} tour du Tournoi Jeunes s'est déroulé sans problème.

Beaucoup de jeunes étaient très motivés lors de la reprise de ce tournoi.

6 catégories de joueurs, 4 juges arbitres et 4 salles. Il a fallu regrouper des catégories afin de pouvoir faire jouer tout le monde.

Tableau 1 : poussins -530 points : 13 joueurs

Tableau 2 : benjamins -530 points : 33 joueurs

Tableau 3 : minimes -530 points : 41 joueurs

Tableau 4 : cadets et juniors -530 points : 32 joueurs

Tableau 5 : toutes catégories de 531 à 650 points : 30 joueurs

Tableau 6 : toutes catégories + de 650 points : 24 joueurs

Les tableaux 2 et 5 ont été regroupés à Cléry St André

Les tableaux 3 et 6 à la Chapelle st Mesmin.

- Critérium Fédéral 1^{er} tour

Le 1er tour du critérium fédéral départemental jeunes et séniors s'est déroulé le samedi 14 octobre 2017 après midi et soir. Tous les jeunes ainsi que les séniors étaient de nouveau motivés pour se disputer les premières places

Quant aux jeunes filles de la région, benjamines, minimes, cadettes et juniors elles se sont retrouvées par une belle journée ensoleillée le dimanche 15 octobre 2017 au gymnase de la Chapelle St Mesmin où elles ont toutes défendu leur chance d'accéder à la N2.

- **Coupe Mixte**

La Coupe mixte s'est déroulée le dimanche 12 novembre 2017 par une belle journée ensoleillée. 9 équipes engagées se sont retrouvées à la Chapelle St Mesmin pour passer une journée conviviale. Organisation de la compétition : Début 10 heures Fin 17h00

- 1 poule de 4 équipes 1600 à 2400 points gagnée par PSJ 45
- 1 poule de 5 équipes 1000 à 1600 points gagnée par DONNERY TT

Merci à tous les juges arbitres présents lors de ces premières journées. RDV pris le 09/12/2017 pour le 2eme tour du TJL. Ainsi que le 16 et 17 /12/2017 pour le 2ème tour de CF.

RAPPEL : 16 et 17 décembre : N2 ELITE MESSIEURS à OLIVET

Jean-Luc BARBOZA (Commission Sport dans l'Entreprise) :

☛ Avant fin décembre, voici le constat du championnat par équipes :

D1 : sur 12 rencontres possibles, 5 rencontres enregistrées sur SPID

D2 : " " " " , 8 " " " "

D3 : " " " " , 10 " " " "

D4 : " 9 " " , 3 " " " "

☛ Les individuels corporatifs auront lieu le 13 janvier 2018 à Fleury les Aubrais.

Nous ne disposerons du gymnase qu'à partir de 12h30.

Une équipe du CJF sera présente dès 12h30 pour monter les tables.

Le Juge Arbitre nommé est monsieur Fabrice CHANTRIAUX. Fabrice s'était proposé lors de mon annonce de la prise en charge de la compétition par le Cercle Jules Ferry.

20 tables seront installées car nous organisons notre Tournoi Régional annuel le lendemain soit le 14/01/2018.

Jean-Luc BARBOZA (Commission Arbitrage) :

☛ Pour les Championnat par équipes régional et National, une seule rencontre n'a pas été arbitrée par le JA désigné suite à un problème de communication entre celui-ci et moi-même. Cette rencontre de PN a été juge-arbitrée par un JA du Club.

Cependant, bien que la dernière journée ne soit pas encore passée et si tous les JA désignés sont présents, nous auront assuré le Juge arbitrage de 157 rencontres sur 158 par des JA désignés par la Commission.

Le total de JA1 ayant participé est de 28.

☛ CF National 2 Elite Dames et Messieurs des 16 17 décembre 2017

Y a-t-il une réunion de prévue pour cette organisation à Olivet ?

Oui, le vendredi 15 décembre (source : Edith Guérin)

Rôle et tâches du responsable des arbitres : C'est le JA adjoint, il annonce les rencontres et gère les arbitres La liste des arbitres doit être disponible avant la rencontre. C'est à l'USMO de trouver des arbitres, mais le Comité peut aider à en trouver. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site du Comité, à ce jour seulement 4 arbitres apparemment sont inscrits. Cependant, il y a certainement d'autres arbitres intéressés.

Faire une ou deux relances. Première faite le 8 décembre 2017.

Fabrice CHANTRIAUX (Commission Vétérans) :

Championnat par équipes : 54 équipes engagées sur la seconde phase.

Individuels Vétérans au CP Gâtinais - 78 participants - fin à 19h30.

La Coupe Nationale Vétérans : condition 8 équipes minimum pour organiser le niveau départemental.

Patrick PIAU (Commission Formation) :

Formation « Arbitre de Club » : le 25/11/2017 à St Marceau : 16 reçus sur 18 candidats.

Le service avec la tranche ou le manche de la raquette est autorisé.

Une formation doit être obligatoirement validée par la Ligue CVDL. Un éclaircissement sera demandé par Jean-luc Pacaud à la Ligue CVDL pour les formations « Arbitre de Club ».

Jean-Marc BRUNEAU (Commission Développement) :

- Action avec l'USEP le 18/11/2017 annulé pour manque d'Instituteurs encadrant.

- Le club de Chaingy a accueilli 45 personnes pour la soirée Loisirs.

- PPP : 4 tableaux => CM1 G/F, CM2 G/F : contacts clubs - retour comité Avril 2018 et finale 16 juin 2018. Grégory intervient dans les écoles de Baule et Chaingy, les heures sont rémunérées. Cette saison, il intervient gratuitement pour quelques séances à l'école de Lailly En Val, afin de promouvoir la discipline et aider au développement du club.

- Jean-Marc recherche un partenaire pour financer 150 maillots => budget 700 €. Il va faire un courrier à la Ligue CVDL pour une partie du financement.

- Murièle va demander à son entreprise si elle peut obtenir une aide.

François FOUCHET (Commission Développement - Loisirs) :

Engagement des équipes Loisirs : 12 équipes pour 10 clubs (comparaison de l'an passé : 1 équipe en plus, mais 1 club en moins. Nouvelles inscriptions : Darvoy et Vennechy.

Retraits : Ingré, Olivet et La Ferté Saint Aubin. A noter que Ping St Jean a engagé 3 équipes.

Toutes les rencontres de Novembre ont été disputées.

Le Comité a reçu plusieurs mails du capitaine de Ping St Jean (Monsieur JOUSSARD). Un de ces mails remontant au mois d'octobre, au sujet des flyers loisirs de la ligue, dans la laquelle, le capitaine se sentait exclu car il était mentionné un accueil des pongistes jusqu'à 65 ans. Un mail lui a été envoyé pour le rediriger vers la ligue du CVDL qui est à l'origine de ces flyers.

Un second mail a été envoyé au sujet de la remontée de GIRPE et du calendrier de décembre. François a contacté Daniel JOUSSARD pour l'informer des rencontres de décembre qui pouvaient être reportées sur Janvier 2018. La saisie des résultats reste inchangée.

La finale Loisirs aura lieu le 15 Juin 2018. Il reste une salle à trouver, car Il est envisagé également d'accueillir un tournoi Loisirs "plus occasionnel". La capacité de la salle devra être de 16 à 20 tables.

Enfin, une évolution du règlement est à réfléchir => possibilité de mettre en œuvre la règle du brûlage pour la saison prochaine.

Frédéric ROBIN (Secrétariat) :

- Point sur les licences :

	Au 22/12/2016	Au 07/12/2017	Delta
Traditionnelles :	1471	1408	- 63
Promotionnelles :	800	855	+ 55
TOTAL :	2271	2263	- 8

- Changement de bureau du Comité : Actuellement les locaux du Comité sont de 36.92 m2 pour un coût de 21.50 € du m2 soit 793.78 € par trimestre et à l'année : 3175.12€
Les nouveaux seront de 30.76 m2 avec une échéance trimestrielle de 661.34€ et de 2645.36€ pour l'année. Soit une économie de 132,44€ par trimestre et 529.76€ pour une année. Les nouveaux locaux se situeraient au second étage dans l'aile Nord sur la gauche (3^{ème} et 4^{ème} porte). Leurs dispositions conviendraient pour maintenir une qualité de vie au travail des salariés du Comité.
- Sous couvert d'Adrien DODU, trésorier du CDTT45 et en l'absence de Michel, grand argentier de notre association, Frédéric donne les soldes des comptes bancaires :
 - Le compte courant de la Banque Postale => 8 449,93 €
 - Le livret A de la Banque Postale => 3 8321.46 €
 - Le Compte du Crédit Agricole : 31649 €.

④ ORIENTATION DU COMITE POUR L'AG DE LA FFTT

1^{er} vote : prix des licences : 2€ d'augmentation sur les licences traditionnelles / 1€ pour la licence promotionnelle Séniors et 0.50€ par la licence promotionnelle Juniors => Vote du CDTT 45 : 0 contre, 2 abstentions, 10 pour.

Le coût de SPID et l'éventuel déficit de la Coupe du Monde ne sont pas intégrés dans l'augmentation des licences.

Adrien propose soit de s'abstenir si le vote est à main levée soit on peut voter contre si le vote est à bulletin secret. => Vote du CDTT 45 : 0 contre, 0 abstention, 12 pour.

2^{ème} vote : la Coupe du Monde à Eurodisney: déficit prévisionnel de 500 à 700 000 €. Attente d'un sponsor ou une délocalisation dans un autre endroit

Adrien propose soit de s'abstenir si le vote est à main levée soit de voter contre si le vote est à bulletin secret. => Vote du CDTT 45 : 0 contre, 0 abstention, 12 pour.

3^{ème} vote : la rémunération du Président de la FFTT. Ce sujet n'a pas été intégré au budget prévisionnel 2017 - 2018. La FFTT propose une convention avec l'INSEP pour que sa rémunération à la FFTT soit prise en partie

Adrien propose soit de s'abstenir si le vote est à main levée soit de voter contre si le vote est à bulletin secret. => Vote du CDTT 45 : 0 contre, 1 abstention, 12 pour.

Adrien demande « carte blanche » aux membres du CD45 TT pour prendre toutes les dispositions sur les éventuels propositions ou votes. Cette demande est acceptée par les membres présents.

Edith demande ce que fait le CD45 TT pour la réservation des billets à la Coupe du Monde. Adrien conseille d'attendre Avril-Mai 2018 sans obtenir un tarif préférentiel mais ne pas risquer l'annulation ou la délocalisation de la compétition.

⑤ ORGANISATION NATIONALES 2018-2019

L'USO s'est positionné pour le 1^{er} tour ou le 3^{ème} tour du CF Elite (saison 2018 - 2019).

Adrien prend contact avec Gien pour la compétition nationale de Sport Adapté et voir si ce club peut postuler à une des compétitions.

Dans les 2 cas, le CD45 TT viendra en soutien.

⑥ AIDES AU CLUBS

- Incitation de la saisie des feuilles sous GIRPE ou utilisation SPID par une aide financière de 100 € avec présentation de factures de matériel informatique. Une charte pourra accompagner cette aide (obligation de saisir les feuilles de rencontres sous GIRPE) dans le cas contraire, une amende sera attribuée. Coût estimé pour le CD45 TT : 4000 € maximum (40 clubs à 100 €).

Vote des membres présents : 0 contre, 2 abstentions, 10 pour.

⑦ REPAS DE NOEL DU CD45 TT

- Il aura lieu le 22 décembre 2017. D'ores et déjà, Murièle et Fabien Valo indiquent qu'ils seront absents. Le Comité devrait prendre en charge une partie du repas, sachant que les élus sont invités à apporter la boisson.

⑧ QUESTIONS DIVERSES

- Y aura-t-il une nouvelle session d'information sur GIRPE ? La première s'était bien déroulée (une vingtaine de participants) et l'apprentissage tout en pratique du logiciel a été apprécié. Adrien va réfléchir à la question pour positionner une date en seconde phase afin de répondre favorablement à la demande.

Fin de réunion : 21h20.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire,
Frédéric ROBIN